

Avertissement : Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut garantir qu'un certificat de naissance portant un marqueur de genre « x » sera accepté par les autorités d'autres organisations.

Comment présenter une demande

- En personne à la Division de l'état civil, 149 Smallwood Drive, Mount Pearl (T.-N.-L.)
- Par la poste « Confidential Services / Services confidentiels », Vital Statistics Division / Division de l'état civil, Digital Government and Service NL / Gouvernement numérique et Service T.-N.-L., C.P. 8700, St. John's A1B 4J6

Qui est admissible?

- La personne qui présente la demande doit être née à Terre-Neuve-et-Labrador.
- La personne qui présente la demande doit être âgée de 16 ans ou plus (si cette personne a moins de 16 ans, elle doit remplir le formulaire « Changement de la mention du sexe – Moins de 16 ans »).

Documents requis

- Une demande de changement de la mention du sexe remplie par la personne qui demande le changement (section 1).
- Une déclaration écrite de la personne qui fait la demande confirmant qu'elle a assumé, s'identifie avec et a l'intention de maintenir l'identité de genre correspondant au changement demandé (section 2).
- Une pièce d'identité valide avec photo délivrée par le gouvernement (p. ex. permis de conduire).

Important

- Veuillez remplir toute la demande afin d'éviter tout retard dans le traitement.
- Si les documents soumis avec la demande sont dans une langue autre que l'anglais ou le français, la personne qui fait la demande doit présenter une traduction officielle d'un traducteur agréé.
- Les certificats suivants comprennent la mention du sexe : Certificats de naissance formats court et long.
- Tous les certificats de naissance courts et longs en possession de la personne qui fait la demande, délivrés avant le changement de la mention du sexe, doivent être renvoyés à la Division de l'état civil, car ils ne seront plus valables.
- Après avoir suivi les étapes ci-dessus, la personne qui présente la demande peut commander un nouveau certificat de naissance en remplissant la section 3.
 - Certificat de naissance court : Renseignements sur la personne uniquement – Comprend le nom, le sexe, le lieu et la date de naissance.
 - Certificat de naissance long : Renseignements parentaux inclus – Comprend les renseignements du certificat court, ainsi que les noms des parents figurant sur l'enregistrement de la naissance.
 - Les frais pour un nouveau certificat de naissance s'élèvent à 35 \$, ou 30 \$ en ligne.

Avis de confidentialité

La Division de l'état civil recueille des renseignements personnels relatifs aux naissances, aux décès, aux mariages, aux adoptions et aux changements de nom légal, en vertu des lois suivantes : *Vital Statistics Act, 2009* [loi sur les statistiques de l'état civil]; *Marriage Act* [loi sur le mariage]; *Change of Name Act, 2009* [loi sur le changement de nom]; *Adoption Act, 2013* [loi sur l'adoption]; *Children's Law Act* [loi sur le droit de l'enfance]. Les renseignements personnels recueillis par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sont protégés en vertu de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015* [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels]. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 709-729-3313.



Changement de la mention du sexe – 16 ans ou plus

Section 1 – Détails de la naissance telle qu'elle est actuellement enregistrée – En lettres moulées

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
		Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/>
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Section 1 : 1 – Renseignements sur la mère – Nom de jeune fille de la mère (tel qu'il figure sur le certificat de naissance officiel)

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province ou état	Pays

Section 1 : 2 – Renseignements sur le père ou l'autre parent, si indiqué dans le certificat de naissance

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province ou état	Pays

Section 3 - Demande de certificat de naissance (en lettres moulées)

Coordonnées

Nom de famille			
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms	
Adresse postale (numéro municipal ou case postale)			
Ville	Province ou état	Pays	Code postal
Adresse municipale (si différente de celle susmentionnée)			
Nom de la rue et numéro	Ville	Province ou état	Pays
Téléphone (domicile)		Numéro de téléphone de jour	Numéro de cellulaire
Courriel			
Cette personne est-elle décédée? Oui <input type="checkbox"/> (la preuve du décès doit être jointe) Non <input type="checkbox"/>			
Nom de famille à la naissance		Tous les prénoms	
Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/>	Si vous sélectionnez « X », veuillez remplir cette section. Je, _____ comprends que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut garantir qu'un certificat de naissance portant le marqueur de genre « x » sera accepté par les autorités d'autres organismes.		
			Signature _____
Date de naissance		Lieu de naissance (ville)	
Mois	Jour	Année	T.-N.-L.
Nom de famille du père ou de l'autre parent		(Prénoms)	
Nom de famille à la naissance de la mère ou de l'autre parent (Prénoms)			
Certificat requis : Format long <input type="checkbox"/> Format court <input type="checkbox"/> Copie conforme de l'enregistrement de la naissance <input type="checkbox"/> Certificat du changement de nom légal <input type="checkbox"/>			
*Remarque : Si non précisé, un certificat en format court sera délivré. Le certificat court ne précise pas les noms des parents.			

Section 3.1 – Mode de paiement

Remarque : Les frais relatifs à l'obtention d'un certificat de naissance s'élèvent à 35 \$ (30 \$ en ligne).

ESPÈCES <input type="checkbox"/>	CHÈQUE <input type="checkbox"/>	MANDAT POSTAL <input type="checkbox"/>	VISA <input type="checkbox"/>	MASTERCARD <input type="checkbox"/>	DATE D'EXPIRATION : _____
NUMÉRO DE LA CARTE DE CRÉDIT _____			SIGNATURE _____		

Section 3.2 – Espace réservé au bureau

	Initials	Date	Record no.
Search			Date of registration
Second Search			Certificate no.
Issued			File no.
			Receipt no.
			Amount received
Acceptable ID presented? Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>	Entitled? Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>		Refund

Section 3.3 - Coordonnées

Toutes les demandes par courrier doivent être adressées à :
« Confidential Services / Services confidentiels », Vital Statistics Division / Division de l'état civil, Digital Government and Service NL / Gouvernement numérique et Service T.-N.-L., C.P.
8700, St. John's, NL A1B 4J6 Canada

Bureau : Édifice de l'immatriculation des véhicules (Motor Registration), 149 Smallwood Drive, Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Pour toute question, composer le 709-729-3313

Site Web : <http://www.gov.nl.ca/dgsnl/birth/index-fr> **Courriel :** vstats@gov.nl.ca